


Livret d'accueil




SIVOM de SAINS-RICHAUMONT

SERVICE PRESTATAIRE DE MAINTIEN A DOMICILE
Service déclaré SAP/240200204

7 Rue Jean Susini
02120 SAINS-RICHAUMONT

 - Répondeur : 03.23.60.98.83

 Fax : 03.23.60.98.37

Téléphone portable : 06.07.33.68.09

 Email: sivom.sains.richaumont@wanadoo.fr

Site internet: sivom-sains.fr

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi
de 8 H 45 à 12 H 30
et de 13 H 00 à 17 H 30

Rester le plus longtemps possible chez soi, telle est la volonté de la plupart d'entre nous quand nous évoquons le vieillissement.

L'âge venant, on a plus que jamais besoin de vivre dans ses meubles.

Mais viennent aussi les handicaps et les deuils, la maladie et la solitude. Chaque personne âgée est une personne unique dont il faut prendre en compte l'histoire et les aspirations.

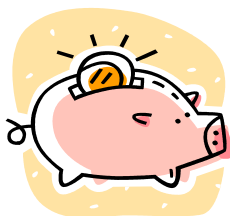


Satisfaire ces attentes de bonheur et de dignité, voilà le souci de notre service qui s'efforcera d'apporter des réponses diversifiées adaptées aux besoins de chacun, en fonction de l'évolution de la situation, à travers une aide à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et un soutien moral.

Les intervenants établissent une relation de confiance et de dialogue avec le bénéficiaire et son entourage familial et social, ils respectent l'intimité des personnes et des familles, leur culture, leur choix de vie, leur espace privé, leurs biens et la confidentialité des informations reçues.

Les prestations effectuées par un service agréé permettent de bénéficier d'avantages fiscaux (réduction ou crédits d'impôts à hauteur de 50% de la dépense) conformément à la loi relative au développement des services à la personne et portant sur diverses mesures en faveur de la cohésion sociale.

MODALITE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS : virement, chèque, CESU ou espèces



LES PRESTATIONS PROPOSEES PAR LE SIVOM de SAINS-RICHAUMONT

L'AIDE A DOMICILE (service prestataire)

TARIF TTC (service non assujetti à la TVA)
au 1^{er} JANVIER 2019= 18.61 € / heure



L'agent peut vous aider à effectuer :

- les tâches ménagères (dépoussiérage, lavage du sol, entretien des vitres)
- l'entretien du linge (lessives, repassage)
- l'aide à la préparation des repas
- les courses (l'achat **d'alcool est strictement interdit**)

Une prise en charge peut être obtenue par le biais de votre caisse principale de retraite. Le Sivom vous aidera à instruire le dossier de demande de prestations.

Selon vos ressources, votre participation financière est plus ou moins élevée.

Horaires d'intervention des agents :
Tous les jours de 6 heures à 21 heures

L'AIDE à LA PERSONNE (service prestataire)

**TARIF TTC (service non assujetti à la TVA)
au 1^{er} JANVIER 2019= 18.61 € / heure**



L'agent peut vous aider pour :

- le lever ou le coucher
- la toilette
- l'habillage
- la prise des repas
- la distribution des médicaments (si accord écrit du médecin traitant)

Entrée en vigueur le 1er janvier 2002, l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) est une allocation accordée par le Président du Conseil Général aux personnes âgées qui ont des difficultés à accomplir les actes de la vie courante.

Le montant de l'APA est déterminé en fonction du degré d'autonomie et d'un plan d'aide personnalisé. La dépendance est évaluée selon une grille nationale qui compte six degrés appelés GIR (Groupe Iso Ressources) et classés de GIR N°1 à GIR N°6. Seules les personnes relevant des GIR N°1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA. Plus la perte d'autonomie est importante, plus l'aide apportée par l'APA est élevée.

Les plans d'aide accordés doivent être scrupuleusement respectés.

LE PORTAGE des REPAS à DOMICILE

Le SIVOM de Sains-Richaumont peut vous livrer du lundi au dimanche des repas à domicile. Chaque repas est composé d'une entrée, de légumes et féculents, de poisson ou viande, d'un dessert, d'un fromage et d'un bol de potage (pour le soir). Les menus sont visés par une diététicienne qui s'attache à respecter le bon équilibre nutritionnel du repas. Ils sont préparés en liaison froide.



Ces repas vous sont proposés pour un coût de 7.50 €, repas et portage compris.

Si vous bénéficiez de l'APA les frais liés à la livraison sont pris en charge si cette dernière a été prévue dans le plan d'aide.

Le coût de la livraison du repas peut également ouvrir droit à déduction fiscale.

EXEMPLES DE MENU :

Betteraves vinaigrette	Pastèque
Pavé de Saumon au safran	Escalope de dinde sauce normande
Poireaux à la crème , pommes de terre	Gratin de courgette et pommes de terre
Ile flottante	Eclair au chocolat
Velouté d'asperges(pour le soir)	Soupe au cresson (pour le soir)

LA TELE-ALARME

Ce système assure une surveillance des personnes 24 heures/24.

Chaque abonné est muni d'un transmetteur (médaille portable autour du cou) relié à son téléphone. En cas de problème, il suffit d'actionner la télécommande portable pour déclencher l'alarme.

L'appel est reçu à la centrale d'écoute 7 jours/7 et 24 heures/24, qui fait intervenir alors le réseau de solidarité.

Le SIVOM de Sains-Richaumont est partenaire de deux sociétés :

- ASSYSTELE : 15,90€ abonnement classique
20,90€ (si box internet)

Site internet : www.assystel.fr

- PRESENCE VERTE

Site internet : www.presenceverte.fr/agences/aisne/

Si vous bénéficiez de l'APA, la télé-alarme peut être prise en charge, partiellement ou en totalité, par le Conseil Départemental si elle figure dans le plan d'aide élaboré par l'équipe médico-sociale.

Le SIVOM de Sains-Richaumont peut vous aider à instruire le dossier de demande.



LE CLIC DE THIERACHE

Qu'est-ce qu'un CLIC ?

C'est un centre local d'information et de coordination
géronologique.

Votre SIVOM est antenne CLIC de Thiérache pour l'ex Canton de Sains-Richaumont.

Ce réseau associe les différents acteurs de la prise en charge des personnes âgées : médecins et infirmiers(es) libéraux, aides soignant(es), établissements d'accueil...

Son rôle est de : ► faciliter le soutien à domicile, le retour d'hospitalisation ou la recherche d'un hébergement.

► promouvoir et développer en partenariat tout service susceptible de contribuer au soutien à domicile

► s'inscrire dans une démarche de réflexion sur la dépendance menée localement en lien avec les instances départementales régionales et nationales.

Les missions de votre antenne CLIC :

- Informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux
- évaluer les besoins, élaborer un plan d'aide, accompagner
- assurer le suivi du plan d'aide, en lien avec les intervenants extérieurs, coordonner

Si vous avez une question, un problème... n'hésitez pas, contactez votre antenne du CLIC au 03.23.60.98.83

Coordonnées CLIC de Thiérache 55 rue de Lorraine 02500 HIRSON

Tél : 03.23.58.81.50 – Fax : 03.23.58.75.31

Email : clic@hirson.net

CHARTRE QUALITE DE VOTRE SERVICE

Le SIVOM de Sains-Richaumont prend l'engagement :

► de délivrer aux usagers ou clients une information leur permettant de choisir à tout moment la prestation la plus adaptée à leur situation,

► d'établir un devis gratuit et personnalisé au bénéficiaire à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au bénéficiaire qui en fait la demande.

► d'établir un contrat écrit avec le bénéficiaire de tout abonnement ou prestation précisant la durée, le rythme, le type, le coût de la prestation et le montant restant à la charge du bénéficiaire.

► de respecter les conditions de discrétion et de préservation de l'autonomie des usagers ou clients,

► de veiller au respect de l'interdiction faite aux intervenants à domicile de recevoir des usagers ou clients toute délégation de pouvoir sur les avoirs, biens ou droits, toute donation, tout dépôt de fonds, bijoux ou valeurs,

► de garantir la continuité des interventions y compris, le cas échéant, les samedis, dimanches et jours fériés et leur bonne coordination.

► d'informer le bénéficiaire des conditions générales de remplacement. Un remplacement est systématiquement proposé en cas d'absence de l'intervenant habituel y compris pendant les congés annuels.

► et d'une façon générale, de veiller à la qualité des prestations fournies, notamment en mettant en oeuvre des règles de contrôle interne de la qualité.

► d'adresser à chacun des clients ou usagers une attestation fiscale annuelle se rapportant aux prestations qui lui auront été fournies dans l'année précédente,

► de fournir à l'administration les informations statistiques demandées, ainsi que, annuellement, ses bilans, comptes de résultat, budget prévisionnel et compte rendu d'activité,

► De respecter le cahier des charges prévu par l'arrêté du 24 novembre 2005.



DISPOSITIONS LEGALES

Coordonnées de l'AGENCE REGIONALE DE SANTE des Hauts de France (ARS)

556, Avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE
08 09 40 20 32

Coordonnées du Conseil Départemental de l' AISNE

Rue Paul Doumer
02000 LAON

Bureaux situés au 28 Rue Fernand Christ 02000 LAON
03.23.24.60.60

Coordonnées de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Hauts de France (DIRECTE)

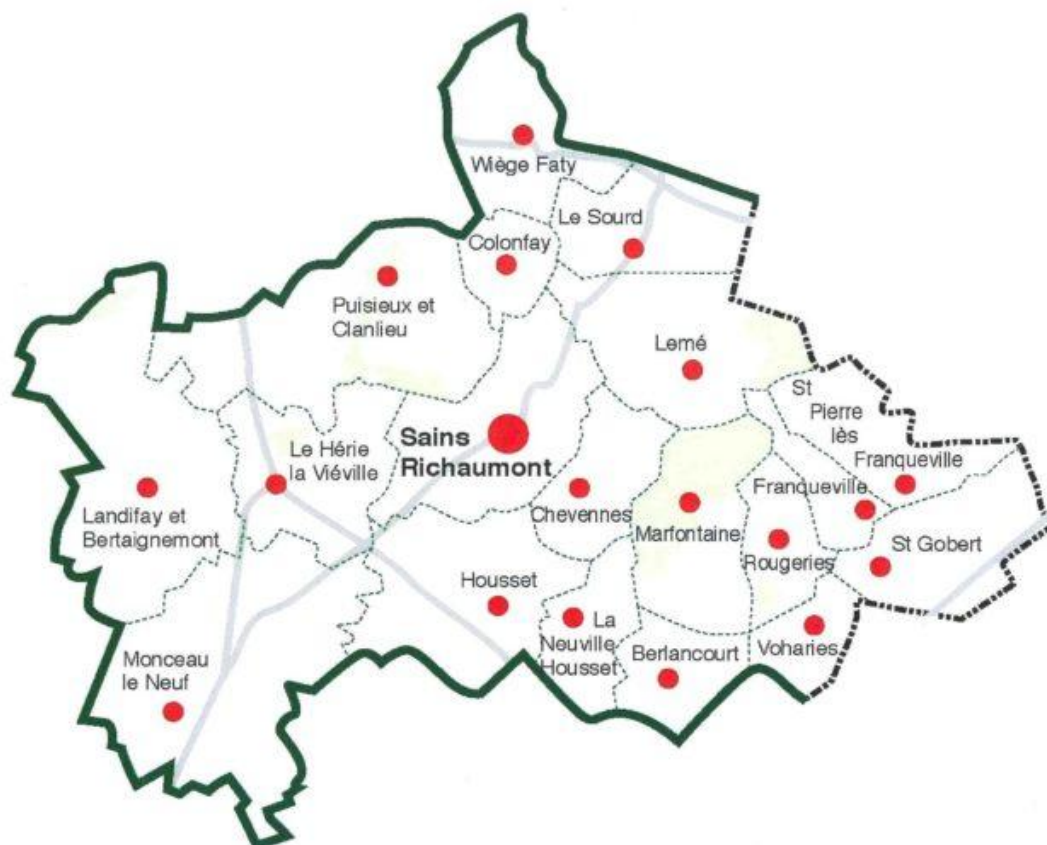
Unité Départementale de l' AISNE
Cité Administrative
02016 LAON CEDEX
03.23.26.35.00

En cas de litige, selon l'article L311-5 du Code de l'action sociale des familles, le bénéficiaire (ou sa personne de confiance) peut recourir à une personne qualifiée figurant sur la liste établie par l'arrêté N° 0218-2012 en date du 21 mars 2012 signé par le Préfet de l'Aisne, le Président du Conseil Départemental et le Directeur Général de l'ARS.

BERNARD	Nicole	15 Rue Gabriel Fauré	02100 SAINT-QUENTIN	03.23.05.22.53
BOURGEOIS	James	30 Allée des Marguerites	02000 LAON	03.23.20.15.19
CORNILLE	Roger	15 Rue de Suzières	02380 VERNEUIL/s COUCY	03.23.52.73.63
DE PROFT	Robert	9 Rue Ernest Paradis	02250 BERLANCOURT	03.23.20.23.62
FABBRONI-DAVRIL	Irma	Résidence de l'Abbaye 35 Boulevard Jeanne d'Arc	02200 SOISSONS	03.23.53.43.55
GILLET	Gilles	44 Rue d'Isle	02100 SAINT-QUENTIN	03.23.06.12.60
GOUJON	Nelly	3 Rue Serge Delcourt	02800 BEAUTOR	03.23.57.42.67
GRELET	Jacqueline	17 Rue de la folie	02210 REMY BLANZY	03.23.55.33.15
KOCQUELSCHNEIDER	Jean-Claude	6 avenue d'Altenkessel	02380 COUCY LE CHATEAU	03.23.52.73.36
MACQUART	Pierre	15 Rue Pasteur	02400 CHATEAU THIERRY	03.23.69.08.07
MENOT	Jean-Paul	32 Rue de Croisy	02200 SOISSONS	03.23.53.44.11

PERIMETRE D'INTERVENTION Du SIVOM de SAINS-RICHAUMONT

BERLANCOURT (02250)
CHEVENNES (02250)
COLONFAY (02120)
FRANQUEVILLE (02140)
HOUSSET (02250)
LANDIFAY et BERTAIGNEMONT (02120)
LA NEUVILLE-HOUSSET (02250)
LE HERIE LA VIEVILLE (02120)
LEME (02140)
LE SOURD (02140)
MARFONTAINE (02140)
MONCEAU LE NEUF et FAUCOUZY (02270)
PUISIEUX-CLANLIEU (02120)
ROUGERIES (02140)
SAINS-RICHAUMONT (02120)
SAINT-GOBERT (02140)
SAINT-PIERRE LES FRANQUEVILLE (02140)
VOHARIES (02140)
WIEGE-FATY (02120)



NOTES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

